Nouveaux moyens d'enseignement

Autor(en): **Dévaud, E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **54 (1925)**

Heft 12

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041040

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LIVme ANNÉE. N° 12. 1er OCTOBRE 1925.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : **5 fr.** ; par la poste : **30 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **7 fr.** — Le numéro : **30 ct.** — Annonces : **45 ct.** la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique,* Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque IIa 153.*

Le ***Bulletin pédagogique*** *et le* ***Faisceau mutualiste*** *paraissent le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du* ***Bulletin*** *et 5 du* ***Faisceau****.*

SOMMAIRE. — *Nouveaux moyens d'enseignement. — L'enseignement de la civilité à l'école primaire. — Adresse lue à S. G. Mgr Besson. — Sciences naturelles au cours supérieur. — Bibliographies. — Communications du Dépôt du matériel scolaire. — Société des institutrices.*

Nouveaux moyens d'enseignement

La saison de la chute des feuilles nous apporte deux nouveaux manuels, un *Cours de Grammaire,* degré moyen, et un opuscule intitulé : *Eléments de droit et d'instruction civique,* tous deux édités par le Dépôt central d'enseignement, à Fribourg. L'un et l'autre trouveront dans quelque prochain numéro du *Bulletin* une appréciation motivée, écrite par un praticien de l'enseignement.

Le *Cours de Grammaire* était attendu depuis longtemps. Très bien imprimé, solidement relié, élégant, il plaît à l'œil et c'est bien quelque chose. Les divisions sont claires ; le texte qui sert de base concrète, son explication, les données grammaticales qui en sont la conclusion, les exercices d'application oraux et écrits, tout est nettement, immédiatement saisissable, grâce à des artifices typographiques ingénieux. Quelques aimables gravures rendront moins arides des leçons en elles-mêmes assez austères.

Je n'ai eu que le temps de feuilleter ce livre; mes « impressions » restent donc sujettes à caution et à revision. On commence par l'étude de la proposition, divisée en proposition d'action et proposition d'état. Quoique les nouvelles grammaires fassent de même, je ne suis point persuadé que cette manière de procéder se justifie soit au point de vue psychologique, soit au point de vue pratique. Il ne m'a pas paru que cette étude ait été utilisée au cours des leçons suivantes ; on revient d'ailleurs à la proposition à la fin du volume. Les tableaux de conjugaisons ne contiennent que les temps simples de l'indicatif : le présent, l'imparfait, le passé simple, le futur, et l'impératif. Je m'étonne de ne pas rencontrer le passé composé (indéfini), d'un usage si fréquent, surtout chez les enfants. Au reste, j'aurais, quant à moi, insisté surtout sur la conjugaison, à ce degré moyen, quitte à renvoyer au degré supérieur la moitié des notions sur l'adjectif, le pronom, la proposition, etc. On a beaucoup critiqué comme peu naturelle la division des anciennes grammaires en dix parties du discours. Les nouvelles n'ont pas su trouver une division meilleure ; aussi la table des matières paraît-elle un peu chaotique. Trop, trop tôt, trop vite, voilà en trois mots les trois maux dont souffrent les classes d'aujourd'hui. Ce manuel ne me paraît pas avoir complètement échappé aux deux premiers.

L'auteur, M. Félicien Mottet, mérite de chaleureuses félicitations. Il a travaillé avec bonheur et succès sur un plan et dans un cadre qui lui avaient été imposés. Les textes-départ sont bien choisis ; l'explication en est agréable et claire ; elle va droit au but ; la règle est formulée en phrases courtes et nettes. Les exercices surtout me semblent remarquables, pratiques, bien gradués. Ce sont eux aussi que les instituteurs apprécieront le plus. Textes, exemples, exercices manifestent un vif désir d'intéresser les élèves et de leur faire du bien. Les leçons de cette grammaire ne demeurent pas dans une stupide neutralité morale et religieuse ; on y sent courir un souffle joyeux et sain d'esprit chrétien.

Les *Eléments de droit et d'instruction civique* ont pour auteur M. Joseph Piller, professeur à la Faculté de droit de notre Université, dont on connaît la compétence. J'aurais souhaité une impression aussi parfaite que celle du manuel précédent, avec des mots soulignés, des numéros, d'autant plus nécessaires que ce manuel est bien abstrait et demandera une explication lente, précise et soignée. Je suppose que le cours supérieur n'abordera que certains paragraphes d'instruction publique et que cet opuscule est surtout destiné aux cours complémentaires. Il est plein d'idées et du meilleur aloi. Puissent ces idées entrer dans la tête de nos jeunes compatriotes, inspirer leurs convictions et diriger leurs actes civiques.

E. Dévaud.